

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.036

L'An Deux Mille Quatre, le 11 mai à 19 h 00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 5 MAI 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 5 MAI 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, Melle LABEYRIE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE
M. BOISNARD représenté par M. BOURGEOIS
M. CAU représenté par M. BIRON
Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. POTENNEC représenté par M. DENIS
Melle TURPIN représentée par Mme DURAND

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : VILLE DE ROYAN - COMMUNICATION DES OBSERVATIONS
DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DE POITOU-CHARENTES

VOTE :

Par courrier du 23 mars 2004, Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes de Poitou-Charentes a notifié les observations définitives adressées à Monsieur le Maire à l'issue de la vérification des comptes, auquel est jointe la réponse adressée au greffe de la Chambre.

Le rapport accompagné de la réponse doivent être portés à la connaissance du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

- des observations définitives que la Chambre Régionale des Comptes de Poitou-Charentes a formulé dans sa séance du 28 janvier 2004 et de la réponse adressée au greffe de la Chambre concernant la gestion de la commune de Royan, telles qu'elles figurent en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 mai 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS